

## PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE de CAHORS

Le 19 octobre 2021, à 14 h 30, les adhérents de l'association locale de CAHORS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à l'espace associatif, place Bessières, 46000 CAHORS.

Cette assemblée s'est réunie en présence des membres du Conseil d'administration, des bénévoles et des adhérents, soit 20 personnes.

L'assemblée générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour précisé dans la convocation adressée à chaque membre mais les deux parties de l'ordre du jour ont été inversées eu égard aux contraintes de temps de Monsieur MAROUSEAU, directeur adjoint de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) du Lot.

Madame VALARD-PLANTY Martine remplit la fonction de secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

#### 1<sup>ère</sup> partie

- Présentation du rapport moral 2020
- Présentation du rapport financier 2020
- Budget prévisionnel 2021
- Questions et votes
- Election des membres du conseil d'administration

#### 2<sup>ème</sup> partie

Intervention de la DDETSPP (Direction Départemental de l'Emploi, du Travail, de la Solidarité et de la Protection des Populations) :

- Evolution des services de l'Etat

### Ouverture de l'assemblée générale à 14h30.

Monsieur MAROUSEAU a présenté un historique de l'évolution de cet organisme en précisant que la dernière évolution datait du 1<sup>er</sup> avril 2021.

La DDETSPP est organisée autour de 6 services :

- la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- l'inspection du travail ;
- l'inclusion et l'emploi ;
- la sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation ;
- la santé et la protection animales, l'environnement.
- la concurrence, la consommation et la répression des fraudes ;

Ils assurent les missions suivantes :

La promotion des droits de femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
La délégation met en œuvre la politique interministérielle de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le département, en partenariat avec les institutions et les associations

Le service hébergement, logement et protection des personnes vulnérables assure la solidarité, l'égalité et l'insertion sociale en apportant une aide aux publics les plus vulnérables, en mettant en œuvre le droit au logement, l'hébergement d'urgence et la prévention des expulsions locatives

L'inspection du travail a un triple rôle d'information, de conciliation et de contrôle en assurant l'application de la réglementation du travail, l'information et le conseil des employeurs et des salariés ;

La mise en œuvre des politiques de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle

La protection sanitaire et économique des consommateurs

L'état est le garant de la sécurité sanitaire et économique de la population, notamment en s'assurant, de la sécurité des aliments, de la santé des animaux et du respect de l'éthique pour les productions (bien-être animal et respect de l'environnement).

Le service vétérinaire est en charge la sécurité sanitaire des aliments. Il a aussi à sa charge la santé, la protection animale et l'environnement. A ce titre, il intervient dans les projets de méthanisation. (Le Lot étant un département touristique personne ne souhaite avoir un méthaniseur près de chez lui) mais aussi sur les problématiques de chiens dangereux.

La concurrence, la consommation et la répression des fraudes assurent le bon fonctionnement des marchés et la loyauté des transactions

Le bureau de Cahors reçoit physiquement 1 à 2 personnes par semaine pour des problèmes de sa compétence.

En cas de manquement confirmé, le service saisit le Procureur de la République. Une transaction est proposée au contrevenant ce qui évite d'allonger la procédure judiciaire qui ne sera mise en œuvre qu'en cas de récidive.

Les « gros dossiers » sont traités par l'Administration centrale

L'essentiel du traitement des dossiers est dématérialisé et est centralisé à Montpellier. Ce service est compétent pour toute la France. Il est joignable sur le lien suivant :

<https://signal.conso.gouv>.

SignalConso, un service public pour les consommateurs

Ou par téléphone au : 08 09 54 05 50

## **RAPPORT MORAL 2020**

*présenté par Maryse TRIVIAUX, présidente*

« Merci à tous les adhérents présents et absents qui contribuent à la vie de notre association.

L'assemblée générale est un moment important de rencontre et d'échanges avec nos adhérents et nous sommes heureux de pouvoir vous y accueillir malgré les conditions imposées par le contexte sanitaire.

Pendant cette année 2020, malgré le contexte sanitaire difficile, les bénévoles ont continué à assurer une aide de qualité aux consommateurs qui nous ont sollicités. Les périodes de confinement nous ont privés des permanences, mais nous avons continué à apporter notre aide en communiquant avec les consommateurs soit par téléphone, par messagerie, par courrier.

Nous vous rappelons que nous proposons 4 lieux de permanences hebdomadaires : Cahors, Figeac, Saint-Céré et Gramat.

Cette période particulière nous montre que nous devons rester très vigilants face à un nombre croissant de sites de vente à distance, dont certains sont gérés par des personnes malhonnêtes dont le but est de gagner de l'argent facilement en abusant de notre confiance.

Les problèmes existants avant la pandémie sont toujours présents. Nous continuons à être démarchés au téléphone pour des propositions de rénovation énergétique.

En effet, dans le cadre de la rénovation énergétique, les propriétaires peuvent bénéficier d'aides de l'État. Une fois encore il faut rester très vigilant et utiliser les services d'un professionnel local plutôt que de répondre au démarchage à domicile d'une société inconnue, dont le discours est très alléchant mais qui va profiter de notre naïveté pour nous faire signer un bon de commande dont le montant est surévalué la plupart du temps. Il arrive fréquemment que ces sociétés ne soient pas des professionnels, et que les travaux réalisés soient désastreux.

Si vous avez un projet de rénovation énergétique, nous vous invitons à prendre contact avec « Quercy Energies » qui vous conseillera gratuitement sur le type de travaux que vous pouvez entreprendre.

Vous pouvez également vous rapprocher de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), qui vous aidera à calculer les aides financières, dont vous pouvez bénéficier.

Un autre sujet est d'actualité depuis quelques semaines : l'explosion des tarifs du gaz et de l'électricité. Si vous envisagez de changer de fournisseur, notre Fédération UFC Que Choisir propose un comparateur de tarif gaz et électricité gratuit auquel vous pouvez vous connecter : <https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-n21201>

Voilà 40 ans que l'association locale du Lot a été créée et fonctionne grâce à tous les bénévoles que je voudrais remercier pour leur implication et leur souci d'apporter une aide de qualité aux consommateurs. Je veux parler :

- des conseillers litiges avec lesquels vous êtes en contact au téléphone, par messagerie, lors des permanences ou via une application en ligne mise en place par la Fédération et sur laquelle le consommateur peut poser une question et à laquelle une de nos bénévoles répond directement,
- une trésorière et une trésorière adjointe,
- une secrétaire et une secrétaire adjointe,
- des bénévoles qui prennent en charge les enquêtes organisées par la Fédération : relevé de prix dans les grandes surfaces, enquête auprès des Ehpad, des auto-écoles ....
- deux bénévoles qui, parallèlement à leur fonction de conseillers litiges, préparent et envoient une lettre d'information mensuelle, aux adhérents ayant communiqué leur adresse mail,

Nous allons reprendre la parution du magazine Consomat, qui a été interrompue en 2019 après le n°46. Ce magazine sera adressé par courrier aux adhérents ne disposant pas de messagerie électronique.

Je rappelle que vous pouvez vous connecter directement sur notre site UFC Que Choisir de Cahors : <https://cahors.ufcquechoisir.fr/> sur lequel vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions et conseils concernant les problèmes de consommation.

Les adhérents ou non adhérents qui souhaiteraient devenir bénévoles sont les bienvenus.  
Je vous remercie de m'avoir écoutée »

Vote du rapport moral :  
Nombre de votants : 61  
Nombre de personnes représentées : 41  
Pour : 61  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé.

## **RAPPORT d'ACTIVITE 2020**

présenté par Thérèse LAGARDE , trésorière adjointe

Nombre d'adhérents au 31/12/2020 :	545
Nombre de personnes reçues	277
Nombre de permanences tenues	160
Nombre d'appels téléphoniques	1315
Nombre de dossiers effectivement pris en compte	355

### Gestion des litiges en ligne :

Cette possibilité est accessible sur le site de : « [ufcquechoisir.org](http://ufcquechoisir.org) »  
197 réponses données aux questions posées avec analyse du cas et conseils pour le traiter. Une adhésion du consommateur est requise pour mieux l'accompagner.

### Communication et Représentation :

La communication s'appuie essentiellement sur notre site internet. « <http://cahors.ufcquechoisir.fr> »

### Participations aux Commissions : avec un rôle consultatif pour la défense du consommateur

Représentant des usagers à l'hôpital de Cahors (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge) CRUQPC  
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)  
Commission Départementale Conciliation du Logement  
Commission Paritaire et Consultative des Foires et marchés de CAHORS  
Commission consultative des Services Publics Locaux :  
Cartographie des cours d'eaux (gestion des étiages), Eaux (ville de Cahors), golf, la fourrière automobile, taxis, Lot Numérique  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du LOT (C.A.U.E)  
Association départementale pour l'information sur le logement (A.D.I.L)  
Office de tourisme de Figeac  
Commission départementale Sécurité Routière

### Participation aux enquêtes nationales :

Enquête conseil : pêche durable

Permanences traitement des litiges, participation aux commissions, et enquêtes fonctionnent grâce à 19 bénévoles. »

Vote du rapport d'activité :

Nombre de votants : 61

Nombre de personnes représentées : 41

Pour : 61

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activité est approuvé.

### **RAPPORT FINANCIER 2020**

présenté <sup>V. par</sup> Marguerite GARRIGUES, trésorière

« L'exercice 2020 s'est terminé avec 545 adhérents

Nous avons : 139 primo adhérents 406 ré-adhérents soit une évolution de 4.01 %

Pour info en France : 138 associations y compris Océan indien et la Nouvelle Calédonie pour un total de : 133 105 adhérents soit une diminution de -3.63 %.

Au cours de cet exercice, les actions prévues n'ont pas été toujours possibles : certaines formations ont été annulées ou ont eu lieu en visioconférence, comme certaines missions de représentation dans les organismes départementaux.

La situation de l'association se termine par un bilan positif grâce au travail quotidien de tous les bénévoles.

Lecture est faite du compte de résultat de l'exercice 2020.

Je vous remercie de votre attention et vous demande de bien vouloir voter le budget présenté.

#### Les perspectives pour 2021

- Achat mobilier de bureau
- Achat matériel informatique
- Formation des bénévoles

Le montant de l'adhésion est de 28 €. Nous vous demandons de le porter à 30 euros, afin de le mettre en conformité avec la primo adhésion souscrite en ligne sur le site de la Fédération. Le montant en est fixé par la Fédération. La ré-adhésion de 25 euros reste inchangée.

Vote du rapport financier :

Nombre de votants : 61  
Nombre de personnes représentées : 41  
Pour : 61  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé.

### **RENOUVELLEMENT des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

« Pour être éligible au conseil d'administration les candidats doivent être adhérents à l'association locale depuis au moins 1 an, 6 mois pour les adhérents bénévoles, au jour de l'assemblée générale, et faire acte de candidature adressé au président 8 jours francs avant l'assemblée générale. » (Extrait de l'article 7 des statuts de l'association locale de Cahors)

Ce point n'a pas été abordé lors de cette assemblée générale

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18h30.

De cette assemblée générale ordinaire, a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire

Fait à Cahors, le 19 octobre 2021

La présidente de séance

Maryse TRIVIAUX



La secrétaire de séance

Martine VALARD-PLANTY

